

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00535
Numéro SIREN : 512 266 156
Nom ou dénomination : M&H CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/005296

Désignation de l'entreprise SARL M ET H CONCEPT

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 14 Route de Rumilly

74960 MEYTHET

Numéro SIRET * 5 1 2 2 6 6 1 5 6 0 0 0 3 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 7	3 1 1 2 2 0 1 6
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086		
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098		
	Total II	110	112		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		800 000	800 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		13 826	2 373
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		157 109	19 505
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		98 140	229 056
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 069 075	1 050 935
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		407 078	477 006
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 975	1 131
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	403	43 291	13 646
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		452 345	491 783
Total général (I + II + III)		180		1 521 420	1 542 718
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	340 225
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	34 736
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 6
Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	298 000	168 000
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1 813	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	299 813	168 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier		- immobilier	242	15 414	12 265
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	434	244	3 212	2 503
	Rémunérations du personnel *				250	198 860	134 977
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	50 882	7 946
	Dotations aux amortissements *				254	18 275	17 862
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 245	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	287 888	175 553
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	11 926	(7 553)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	100 863	250 670
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294	11 330	13 044
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	3 318	1 017
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	98 140	229 056
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	98 140	314
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	3 318	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	20 663	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44. septies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989		
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	22 121	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	22 121	372

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 521 419.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 298 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 98 140.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	87 619		16 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 633		
TOTAL	89 252		16 321
Autres participations	1 394 848		1 341 649
TOTAL	1 394 848		1 341 649
TOTAL GENERAL	1 484 101		1 357 970

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			103 940	103 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 633	1 633
TOTAL			105 573	105 573
Autres participations		1 323 233	1 413 264	1 413 264
TOTAL		1 323 233	1 413 264	1 413 264
TOTAL GENERAL		1 323 233	1 518 837	1 518 837

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	20 493	18 013		38 507
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 048	262		1 310
TOTAL	21 541	18 275		39 816
TOTAL GENERAL	21 541	18 275		39 816

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	18 013				
Matériel de bureau informatique mobilier	262				
TOTAL	18 275				
TOTAL GENERAL	18 275				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	107 604	107 604	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 439	3 439	
Débiteurs divers	2 000	2 000	
Charges constatées d'avance	1 327	1 327	
TOTAL	114 370	114 370	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	191	191		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	441 888	101 663	340 225	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 975	1 975		
Personnel et comptes rattachés	28	28		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 636	13 636		
Impôts sur les bénéfices	2 302	2 302		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 122	10 122		
Groupe et associés	403	403		
Autres dettes	16 800	16 800		
TOTAL	487 345	147 120	340 225	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	16 404			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	86 324			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	403			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	5 714.2800	100	40		140

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	191
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 032
Dettes fiscales et sociales	1 036
Total	2 259

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 327
Total	1 327

M & H CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 800 000 €
Siège social : 14 Route de Rumilly – 74330 MEYTHET

512 266 156 R.C.S ANNECY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 22 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Et le vingt deux mai à vingt heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

-Madame Christelle CROZET, propriétaire de	70 parts
-Monsieur Yannick CROZET, propriétaire de	70 parts

soit 140 parts sur un total de 140 parts composant le capital social.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société. L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Yannick CROZET préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition de l'associée non-gérante plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que cette dernière a eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

cc 

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 98.140,31 €, de la manière suivante :

- Autres réserves :	93.233,29 €
- Réserve légale :	4.907,02 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents :

▪ 2014 :	Néant
▪ 2015 :	Néant
▪ 2016 :	80.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de l'absence de convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, approuve la rémunération annuelle de Monsieur Yannick CROZET, gérant pour l'exercice, soit 123.000 €. Les cotisations sociales afférentes ont été réglées par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, approuve la rémunération de Madame Christelle CROZET, associée, soit 77.300 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

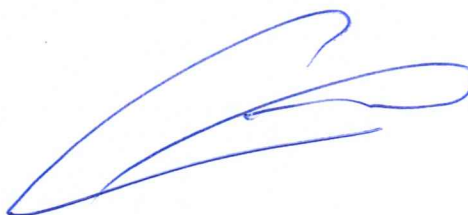
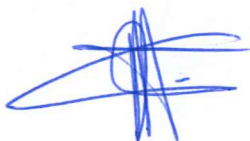
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès verbal.

Madame Christelle CROZET

Monsieur Yannick CROZET



M & H CONCEPT

Société à responsabilité limitée

au capital de 800 000 €

Siège social : 14 Route de Rumilly – 74330 MEYTHET

512 266 156 R.C.S ANNECY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

J'ai l'honneur de présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à approbation.

Je reprends ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers qui présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

II. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice clos a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 298.000 €, contre 168.000 € pour l'exercice précédent (+77 %).

Les autres achats et charges externes représentent 15.414 € en 2017, alors qu'en 2016 ils s'élevaient à 12.265 €. Les principaux postes en augmentation sont les frais téléphoniques et le carburant.

La gérance a perçu une rémunération nette de 123.000 € pour cet exercice.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 13.171 € contre -7.553 € l'an dernier.

Les dividendes perçus de sa filiale se sont élevés à 100.000 €. (250.000 € en 2016)

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable de 98.140 € contre 229.056 € pour l'exercice précédent.

III. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Satisfaits du résultat de cet exercice, nous allons maintenir nos efforts pour les réitérer en 2018.



IV. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Je n'ai rien à signaler à ce titre.

V. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Je n'ai rien à signaler à ce titre.

VI. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 98.140,31 € que je propose d'affecter comme suit :

- Autres réserves :	93.233,29 €
- Réserve légale :	4.907,02 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois exercices précédents :

- 2014 : Néant
- 2015 : Néant
- 2016 : 80.000 €

VII. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, j'informe que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Monsieur Yannick CROZET

